



COMMUNE DE SIMANDRE

76, place de la mairie
71290 SIMANDRE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 octobre 2023 à 19h00 à la mairie (14 présents), 4 absents excusés ayant donné pouvoir.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Conformément à l'article L.2121.15 du CGT, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. Monsieur Pascal CLERC est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte-rendu du 6 septembre 2023 et après en avoir délibéré :

1. **ACCEPTÉ** d'instituer selon les modalités et dans les limites des textes applicables à la Fonction Publique d'État, l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.), ainsi que la mise en place du complément indemnitaire annuel (C.I.A.) aux agents titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public à temps complet, temps non complet et à temps partiel sans conditions d'ancienneté, et de faire évoluer la grille des métiers et de créer un nouveau groupe de fonctions suite à l'évolution d'un agent.

2. **PREND ACTE** des travaux de remplacement des luminaires vétustes à réaliser et du mode de financement de ceux-ci selon le projet présenté par le SYDESL (Syndicat Départemental d'Electrification de Saône-et-Loire) conformément à la délibération 2023-11 : délibération définissant le programme de travaux des luminaires vétustes. Programme de travaux subventionné par le Sydesl et le dispositif « FondsVert » avec un reste à charge de 35 % pour la commune (coût total des travaux : 36 105 € HT).

3. Donne son accord sur la poursuite du projet de création d'un parking RD 933 avec création d'un cheminement doux (permettant de rejoindre la Rte de Tresoir depuis le parking créé en face du salon de coiffure via la « maison Berthier », et la sécurisation Rte de Tresoir (trottoir, ralentisseur,). **ACCEPTÉ** l'avant-projet et le chiffrage actualisé par le bureau d'étude R2SConception d'Écuisses retenu pour cette mission. **AUTORISE** le Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre avec R2S et de lancer le marché de travaux.

4. **AUTORISE** le Maire à lancer les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif afin de permettre le raccordement des deux nouvelles constructions route des Crozes.

5. **DÉCIDE** la mise en place à compter du 1^{er} novembre 2023 d'un service fourrière confié à un professionnel agréé. **AUTORISE** M. le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision et notamment la signature de la convention.

6. **DÉSIGNE** 2 titulaires (Ch. Galopin et P. Clerc) et 1 suppléant (JP. Tombo)pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) de la communauté de Communes Terres de Bresse.

7. Point avancement travaux :

- Assainissement : les travaux de câblage électrique sont en cours. La mise en service de l'installation devrait avoir lieu début novembre dès le raccordement électrique réalisé. Cette première phase de mise en service permettra de réaliser le traitement des eaux usées sur le premier étage de filtration. Les travaux de terrassement débiteront ensuite au niveau du dernier bassin de la lagune actuelle pour réaliser la zone de rejet végétalisé.
- Maison Berthier : le déroulement des travaux est conforme au planning prévisionnel : les menuiseries ont été posées ; le terrassement extérieur est réalisé en attente de la finition définitive ; les travaux de plâtrerie peinture sont en cours.

COMMUNE DE SIMANDRE

- Remplacement chaudières gaz : les travaux de remplacement des chaudières gaz à l'école (bureau de la directrice) et à la bibliothèque seront réalisés pendant les vacances scolaires d'octobre.

1. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable, année 2022, ainsi que le RPQS 2022 : le conseil municipal prend acte de cette présentation.
- Information ONF permis d'exploitation destiné à une coupe d'affouage
- Projet aménagement cimetière : réalisation d'un ossuaire et de la clôture. La commission de gestion du cimetière se réunira le 2 novembre pour travailler sur le dossier.
- Entend divers remerciements.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.

Vu par Nous, Maire de la commune de SIMANDRE, pour être affiché le 16 octobre 2023 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire,
Christophe GALOËIN



Le secrétaire de séance,
Pascal CLERC

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Pascal CLERC.